

Paris le 14 février 2014

**Académie de PARIS**  
**Circonscription 20A Télégraphe**

**ECOLE ELEMENTAIRE**

**103 Avenue Gambetta**

**75020 PARIS**

Tél : 01.46.36.12.86

Fax : 01.83 98 08 48

Courrier électronique / e-mail : [ce.0751111A@ac-paris.fr](mailto:ce.0751111A@ac-paris.fr)

**Mme JALLAGEAS**

**Directrice**

## **Procès-verbal du conseil d'école du 13 février 2014**

**Le Conseil d'école a débuté à 18h00 sous la présidence de Mme Jallageas, directrice de l'école.**

### Etaient présents :

- . Les enseignants de l'école
- . PVP : Mme Fizet (PVP EPS)
- . Les représentants des parents d'élèves élus : Mmes Afonso, Brugnon, Del Greco, Diaz, Juge Briton, Léopole, Thiry, Thomas, Varini, Mrs Bourdon, Gullo, Jankowiak, Sadli

### Etaient excusés :

- . Mme Wajeman, représentante du Maire de Paris
- . Mme Bache, représentante de la Mairie du 20<sup>ème</sup> arrondissement de Paris
- . Mr Bourgeois, DDEN
- . Mmes Prampart et Moreau (PVP Arts visuels), Grammatico (PVP EPS)
- . Mr Boutet, PVP Musique
- . Les membres du RASED
- . Docteur Cavenel

Secrétaire de séance : Mme Vequaud

Les parents d'élèves regrettent l'absence de représentant de la municipalité.

### **Les points suivants de l'ordre du jour ont été abordés :**

#### **I. Carte scolaire, structure et effectifs prévus pour 2014/2015**

A l'heure actuelle, l'effectif annoncé pour l'année prochaine est de 352 élèves :

63 CP soit 3 CP à 21

76 CE1 : 3 CE1 à 25, 25 et 26

74 CE2 : 3 CE2 à 24, 25 et 25

73 CM1 : 2 CM1 à 29  
1CM1/CM2 avec 15 CM1  
66 CM2 : 2 CM2 à 28  
1CM1/CM2 avec 10 CM2 donc 1 CM1/CM2 à 25 élèves.  
La structure reste inchangée.

Les effectifs prévus l'année dernière en février étaient de 382 élèves avec 363 inscrits en septembre 2013. La restructuration des secteurs et les refus de dérogation ont sensiblement fait diminuer le nombre d'élèves dans l'école. Le cycle 3 reste très chargé. La moyenne de l'école est de 25,14 soit nettement inférieure à la moyenne hors ZEP qui est à 28. Ceci dit, les effectifs des MS sont importants ce qui signifie que pour la rentrée 2015/2016, l'école devrait retrouver un surcroît d'inscription en CP.

## **II. Nouveau projet d'école 2013/2016 et point sur les actions mises en place depuis le début de l'année.**

Une photocopie du projet d'école est distribuée à chaque participant.

Comme déjà annoncé lors du premier conseil d'école, le nouveau projet d'école 2013/2016 définit trois axes prioritaires :

1. Mieux vivre ensemble
2. La prise en compte de la diversité des élèves et de leurs difficultés
3. Améliorer la cohérence et la complémentarité des apprentissages

Ces axes découlent du travail de synthèse et du bilan du précédent projet d'école effectué l'année dernière.

### Constats :

Pas ou peu de gestes violents mais un certain nombre d'incivilités.

Bons résultats d'ensemble aux évaluations nationales CE1 et CM2 et aux LPC (Livret personnel de compétences) mais des élèves en très grande difficulté qui nécessitent des adaptations et un travail différencié en complément d'une prise en charge extérieure.

Domaines à travailler : Orthographe, productions d'écrits et résolution de problèmes.

Il convient également d'améliorer la liaison GS/CP avec la maternelle de la Cour des Noues et avec le collège Gambetta.

Pas assez de projets fédérateurs sur l'école. De très nombreux projets de classe de très grande qualité ; un travail d'équipe qui existe mais qu'il faut renforcer par l'élaboration d'outils communs. D'où nos trois axes prioritaires. De plus, ce projet d'école se veut en adéquation avec le projet du centre de loisirs et du temps d'ARE. C'est pourquoi, certaines actions mises en place sont des outils pour donner un lien entre tous les temps de l'élève à l'école comme l'espace ludique ou le journal scolaire.

Le volet 2 est parcouru rapidement, à retenir :

La continuité des enseignements : Livret scolaire unique du CP au CM2 ainsi qu'un livret EPS.

Mise en place d'un cahier de sciences et d'un classeur d'Histoire de l'Art.

L'enseignement des langues vivantes : Anglais dans toutes les classes du CP au CM2.

L'éducation à la santé : Education aux premiers secours dans les classes de CE2, participation à la semaine du goût, intervention de la police sur le racket, la violence..., permis piéton...

Le temps périscolaire et l'articulation avec le temps scolaire : Mise en place d'ateliers sur le temps de midi : ciné-club, Kapla, espace ludique, informatique. Ces ateliers ont été possibles grâce à la mise en place de l'ARE car les surveillants sont devenus des animateurs. L'espace ludique est partagé avec le centre de loisirs et l'ARE. Le journal scolaire participe également à favoriser la liaison entre le temps périscolaire et l'école puisque le journal est pris en charge par un animateur.

Les actions prévues :

### **Action 1 : Conseil de délégués**

Action déjà mise en place depuis plusieurs années. Déjà 4 conseils de délégués depuis le début de l'année. (Création de la Charte de fonctionnement, mise en place du journal scolaire, améliorations de la vie de l'école).

### **Action 2 : Atelier « espace ludique »**

Cet atelier installé dans le préau est ouvert pendant le temps d'interclasse du midi, pendant l'ARE, le centre de loisirs et pendant les temps de classe. Atelier pour lequel, l'école a reçu 1500 euros de subvention pour l'achat de jeux. Atelier très investi par les élèves et qui diminue fortement les accidents pendant le temps du midi.

### **Action 3 : Groupe de besoins en lecture en CP et CE1**

Cette action sera mise en place au troisième trimestre. Il s'agit de regrouper tous les élèves par niveau afin de former des groupes en fonction des compétences à travailler en lecture. Ces groupes seront mis en place 1 heure par semaine le lundi pour les CP et le mardi pour les CE1.

### **Action 4 : Mise en place d'ateliers de compétences pendant l'APC**

L'APC est un temps d'aide personnalisée qui a lieu pour certains élèves le mardi et le vendredi de 11h40 à 12h10. Pour l'instant, les ateliers n'ont pas encore été mis en place faute de temps. En effet, l'idée est de regrouper les élèves selon leurs difficultés en lecture, orthographe, résolution de problème, production d'écrits par niveau ou par cycle. Or, une demi-heure est un temps trop court pour regrouper les élèves par niveau et par atelier. Le temps de travail effectif est alors de vingt minutes. Nous réfléchissons à un autre mode de fonctionnement pour l'année prochaine.

### **Action 5 : Mise en place d'une différenciation à l'intérieur de la classe**

La différenciation dans les classes est obligatoire, vu l'hétérogénéité de niveau des élèves. Tous les enseignants mettent en place une différenciation pour les élèves en grande difficulté.

### **Action 6 : Le journal scolaire**

Premier journal distribué en décembre. Le prochain le sera en mars. Journal volontairement gratuit car écrit par les élèves en classe. Le journal est mis en page par les élèves sur le temps de midi et pendant l'ARE avec l'aide de M. Cléry, animateur de la ville de Paris. Une page est également dédiée au centre de loisirs.

Problème pour l'édition du journal : le premier journal a été édité par l'argent de la coopérative puisque la mairie du 20<sup>ème</sup> ne disposant pas de service de reprographie n'a pu prendre en charge l'édition du journal. L'école fait appel aux parents d'élèves qui auraient la possibilité d'éditer le prochain journal.

### **Action 7 : Spectacle de fin d'année : « Paris en chansons »**

L'école monte cette année une comédie musicale regroupant toutes les classes de l'école. Après une recherche de plusieurs mois, l'école a obtenu la possibilité de se produire dans la salle de spectacle Olympe de Gouges, généreusement prêtée par la mairie du 11<sup>ème</sup>.

Cette salle ne contenant que 700 places assises, il y aura deux représentations : une première représentation concernant 7 classes de l'école du CP au CM2 et une seconde représentation concernant les 7 autres classes du CP au CM2. Les deux spectacles seront légèrement différents. Les représentations auront lieu le lundi 23 juin. Chaque représentation durera environ 1h15. La première de 18h30 à 19h45 ; la seconde de 20h à 21h15. L'école a obtenu une subvention de 1500 euros pour ce projet afin de travailler avec un metteur en scène et un musicien.

### **Action 8 : Défi maths**

Toutes les classes participent au défi math. A chaque niveau, un défi math est mis en place. Il s'agit d'effectuer dans chacune des classes, des exercices de résolution de problèmes par groupe de 4 à 5 élèves. Ensuite, en fonction des résultats obtenus, chacun des groupes gagne des points. Tous les points sont totalisés pour chacune des classes et comparés aux résultats des autres classes du même niveau. La classe ayant obtenu le meilleur score a gagné le défi. Le défi s'effectue tout au long de l'année.

### **Action 9 : Parcours littéraire au cycle 2 et au cycle 3**

Toutes les classes excepté le CPC participent au parcours littéraire. (Le CPC effectue un travail autour de l'égalité filles/garçons). Tout au long du parcours, 4 livres ou albums sont étudiés dans chacune des classes. Au mois de juin, un parcours avec des ateliers autour des livres lus sera mis en place à l'école. Toutes les classes y participeront. Une exposition avec des affiches des livres lus aura lieu au mois de juin dans le préau.

### **Le projet d'école est validé à l'unanimité.**

## **III. Activités et prestations municipales**

### Cantine :

Les parents soulèvent des problèmes de langage concernant certains animateurs du temps d'interclasse du midi. Mme Jallageas rappelle que Mme Broner est responsable de ce temps. Ceci dit, certain élèves sont venus se plaindre des écarts de langage d'un ou deux animateurs. Ces animateurs ont été reçus par Mme Jallageas et Mme Broner qui ont rappelé les règles à respecter et notamment celui de s'adresser convenablement aux élèves.

Deuxième problème soulevé : l'atelier cinéma pendant l'interclasse du midi. Les parents jugent qu'il y a trop de séances de cinéma proposées aux enfants. Mme Jallageas rappelle que ces séances ne sont pas obligatoires et qu'elles sont proposées par temps de pluie ou de grand froid. Le choix d'un ou de deux films projetés n'a pas été judicieux bien qu'étant tout public. Cette remarque a été faite aux animateurs. Mme Jallageas a demandé à Mme Broner de vérifier à l'avance les films qui allaient être projetés.

Problème de quantité pour les CM2 : Le dosage des plats dépend des cantinières et certains jours, elles ont tendance à donner des portions un peu plus conséquentes. C'est pourquoi, il arrive que les CM2 qui déjeunent au dernier service n'aient pas les mêmes proportions que les élèves du début de service, et soient un peu mécontents. Ce problème est cependant peu fréquent mais il a déjà été rappelé aux cantinières de bien doser les proportions afin que tous les enfants déjeunant à la cantine aient des rations équivalentes. Quant aux repas qui seraient froids au dernier service, Mme Jallageas a demandé aux services de la Caisse des Ecoles de vérifier s'il n'y avait pas un problème technique.

### Le temps d'ARE :

Les parents ont pu assister aux ateliers du mardi et du vendredi pendant trois semaines avant les vacances de Noël. Après ces visites, des remarques sur le fonctionnement de ces ateliers ont été faites à Mme Broner lors de deux entretiens : Manque de projets sur certains ateliers, de matériel ainsi que de dirigisme et de savoir-faire de la part des animateurs.

Les parents proposent d'écrire une lettre à Mme Keller pour lui faire part de ce qui inquiète les parents notamment le fait que certains animateurs ne soient pas formés, que le contenu des ateliers ne soit pas à la hauteur des attentes ni des promesses faites lors du lancement de cette réforme.

De plus, un sondage a été effectué auprès des parents de l'école sur le thème de l'ARE et des nouveaux rythmes scolaires. Seulement 44 réponses ont été données à ce sondage provenant des parents de 53 enfants de l'école soit 14,6 % de l'effectif global.

Même si ce taux de réponse est jugé faible, ce sondage montre une inquiétude de la part des parents. Quelques résultats significatifs :

Alors que 52% de parents ayant répondu au sondage se déclarent non satisfaits de ces nouveaux rythmes et de l'application qui en est faite seuls 33 % des enfants se déclarent insatisfaits des ateliers suivis (ceci est probablement lié au fait qu'au premier trimestre les enfants ont en majorité suivi des ateliers qu'ils ont choisis).

60% des parents ayant répondu au sondage jugent que la réforme a eu un impact négatif sur l'organisation familiale, 67% pensent même qu'elle a un impact négatif sur l'état de forme de leurs enfants. La fatigue des enfants et la disparition de la parenthèse du mardi soir « sans devoirs » est revenu comme une des causes de cette fatigue dans les commentaires.

Enfin, 60% des sondés jugent que les activités mises en place n'ont aucun intérêt pédagogique et 40% préconisent même le retour à la semaine de 4 jours.

### Classes de découverte :

Le séjour en classe de découverte du CM1/CM2 est jugé plus que bénéfique par l'enseignante qui estime ce séjour « idyllique ».

Mr Cecchelani, classe de CM1B, a obtenu un séjour dans le Finistère du 31 mars au 10 avril. Il a profité d'un désistement. Mr Duval dont la demande de classe de découverte a été refusée, espère également un désistement pour le mois de mai.

### Travaux dans l'école :

La fissure présente au deuxième étage nécessitera des travaux importants d'ici 4 ou 5 ans. Des sondages sont effectués tous les mois pour mesurer les vibrations et les mouvements du bâtiment.

## **IV. Coopérative scolaire**

Solde actuel : 5923 euros. Dépenses principales : Photocopies 666 euros, cinéma pour Noël 1212 euros, théâtre 270 euros, abonnement 611 euros, parcours littéraire 400 euros, classe de nature 300 euros. La vente des photos a rapporté 1580 euros à l'école.

## **IV. Fête de l'école et kermesse**

La kermesse est fixée au vendredi 27 juin. L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h.

L.JALLAGEAS  
Directrice

F. VEQUAUD  
Secrétaire de séance

M. SADLI  
Parent d'élève élu